

Rappel



L'accueil de loisirs est ouvert de 7H30 à 18H50

Accueil le matin 7h30 à 9h30

Accueil l'après midi 13h à 13h30

Accueil le midi 11h45 à 12h15

Accueil le soir 16h30 à 18h50

Réservation des vacances **Obligatoire** par Mail à accueildeloisirs@coursac.fr.

Aucune annulation possible (sauf sur présentation d'un certificat médical) (RI- 5 Décembre 2023). Toute absence non justifiée sera facturée.

Pour les évènements particuliers, vous avez la possibilité de faire un courrier, en argumentant clairement votre demande par mail à mairie@coursac.fr à l'attention de Mme BARRIERE élue à l'enfance et la jeunesse en justifiant votre demande, avant le 25 du mois en cours. Un justificatif pourra être joint au courrier. Une commission enfance statuera afin de vous accorder ou non cette exonération.

- Si les inscriptions affichent complet, dû au respect du taux d'encadrement, votre enfant sera mis sur liste d'attente
- Le dossier d'inscription de votre enfant doit être complet (mise à jour tous les 2 ans)

Pour recevoir les plaquettes, directement par mail, merci d'envoyer un mail pour être inscrits sur la liste de distribution : accueildeloisirs@coursac.fr ou sur le site de la mairie onglet "Jeunesse"

Tenue Vestimentaire

Elle doit tenir compte de la météo et des activités :

Une paire de chaussures (de type basket), une tenue de sport, un k-way, une gourde, une casquette. Merci de fournir un sac de change pour les maternelles.



Accueil de loisirs

"L'Ecole Buissonnière"

De 3 à 12 ans

"Animaux en folie"

Du 8 Juillet au 30 Août

Inscriptions Juillet

Jusqu'au Vendredi 21 Juin



Inscriptions Aout

Jusqu'au Vendredi 12 Juillet

Accueil de loisirs "L'Ecole Buissonnière"

Tel : 05.53.03.22.10/06.24.79.80.18

accueildeloisirs@coursac.fr



Inscription Mois de Juillet

Mr/Mme (responsable légal(e)) :
 Nom/Prénom de l'enfant :
 N° Tél :
 Mail :

Modalités : M = Matin / J = Journée / AM = Après midi / 1/2 J = Demi journée avec repas

Date	M	J	AM	1/2 J	Sortie	Horaire	Mater		Elem	
8										
9										
10										
11										
12										
15										
16					Ferme Exotique	8h30 - 18h	OUI	NON	OUI	NON
17										
18										
19										
22										
23					Parc du Bournat	9h - 17h30	OUI	NON	OUI	NON
24										
25										
26										
29										
30										
31										

La ferme Exotique à Cadeaujac : Visite du Parc Animalier, jeux, baptême à dos de dromadaire (Elémentaires), animations (balade en petit train et calèche...)

Parc du Bournat au Bugue : Animaux de la mini-ferme, faune sauvage sans oublier les métiers du siècle dernier et attractions.

Les sorties sont optionnelles. Elles impliquent un coût supplémentaire aux familles de 3.00€ par sortie. Pour inscrire votre enfant à la sortie, merci de bien vouloir le préciser dans votre mail ou en entourant la case ci dessous. Chaque sortie, l'ALSH prend en charge le pique nique (hors P.A.I).

Inscription Mois d'Aout

Mr/Mme (responsable légal(e)) :
 Nom/Prénom de l'enfant :
 N° Tél :
 Mail :

Modalités : M = Matin / J = Journée / AM = Après midi / 1/2 J = Demi journée avec repas

Date	M	J	AM	1/2 J	Sortie	Horaire	MATER		ELEM	
1										
2										
5										
6										
7										
8					Parc zoologique du Reynou	8h30 - 18h30	OUI	NON	OUI	NON
9										
Fermeture la semaine du 12 au 16 Août										
19										
20										
21										
22										
23					La ferme des émotions	9h - 16h	OUI	NON	OUI	NON
26										
27										
28					Parc des lutins	9h - 17h30	OUI	NON	OUI	NON
29					Soirée famille	19h - 22h	OUI	NON	OUI	NON
30										

Le zoo du Reynou au Vigen (87) : Découverte de 130 espèces du monde entier. 1er site touristique du Limousin.

La ferme des émotions à Rouffignac : Découverte des animaux de la ferme, jeux et énigmes dans la nature.

Le parc des Lutins au Bugue : Nombreuses activités, cabanes perchées, parcours de filets, toboggans et tyroliennes, parcours d'accrobranche etc...

Les sorties sont optionnelles. Elles impliquent un coût supplémentaire aux familles de 3.00€ par sortie. Pour inscrire votre enfant à la sortie, merci de bien vouloir le préciser dans votre mail ou en entourant la case ci dessous. Chaque sortie, l'ALSH prend en charge le pique nique (hors P.A.I).